

1. Septembre 1779.

17

Dioclétien, attira sur ses freres la grande persécution. On ne justifie point ici le zele inconsidéré de ce Chrétien, mais on fait remarquer ou la mauvaise foi, ou la mauvaise logique de M^r. de V. " Si la persécution étoit ordonnée par l'édit que ce Chrétien déchira, il n'y a au monde que M^r. de Voltaire qui puisse nous dire, comment il est possible que cette action postérieure à la publication de l'édit, en ait été la cause. Il faut qu'il ignore que l'Empereur par une premiere ordonnance *, avoit commandé de détruire les églises, de brûler les écritures, de dépouiller de tout honneur, charge ou dignité, & autres prérogatives, les chrétiens d'une condition honnête; de ne pas permettre qu'un esclave pût devenir libre, tandis qu'il demeureroit attaché à sa religion. Bientôt se repentant de n'avoir pas ordonné un massacre universel, il se pressa de réparer cette inattention. Il parut un second édit, par lequel il fut ordonné que dans tout l'Empire on enfermât dans

* Euseb.
hist. eccles.
l. 8. c. 2.
an. 304.

Ibid. c. 5.

I. Part.

B

die.